

VOLTAIRE À FERNEY

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 25.04.2026

Membres présents (23) : Mary Ahern, A. Aude Buisson, Pierrette Litras, Catherine Canivet (CC), Régine Dal Molin, Mario Dal Molin, Denis Rosset, Marie-France Rosset, Micheline Berner-Gimbert, Lars Berner, Madeleine Benoit-Guyod, Patricia Philipps (PP), Alex Décotte (AD), Ulla Kölving, Judith Hänggi, Claude Ruivet, Josette Ruivet, Sylvie Kuenen (SK), Marie-Christine Deniau, Christiane Kiehl (CK), Jean Dupraz (JD), François Jacob (FJ), Roland Rougier (RR).

Membres ayant donné leur pouvoir (07) : Jean-Pierre Trimoulla (à Jean Dupraz), Marc Augiey (à Patricia Philipps), George Gordon-Lennox (à Patricia Philipps), Eric Dalhen (à Roland Rougier), Francesca Giarini Dalhen (à Catherine Canivet), Chantal Lamberet (à Régine Dal Molin), Claude Lamberet (à Régine Dal Molin).

Membres excusés : François-Xavier Verger, Viviane Reymermier, Nathalie Castioni.

La séance est ouverte à 10 heures 15 par François Jacob, qui souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée générale ordinaire et remercie les membres présents fidèles à ce rendez-vous.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 05.03.2025

FJ propose que le procès-verbal de l'AG du 05.03.2025 qui a été adressé en son temps à tous les membres soit approuvé ; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités et bilan moral de l'année 2025

Avant de présenter le rapport d'activités de l'année écoulée, Roland Rougier donne lecture du message de François-Xavier Verger, retenu en Bourgogne par une autre obligation. F-X Verger « désire assurer les membres de l'association de la reconnaissance du Centre des monuments nationaux pour leur travail si nécessaire ; il présente ses regrets aux participants et les assure de son amitié ».

- La première manifestation de l'année 2025 à laquelle l'association a apporté son concours par le biais d'une subvention de 1 000 euros a été l'exposition « À la table de Voltaire » dont l'inauguration s'est déroulée le mercredi 7 mai. Cette exposition, dont la scénographie avait été confiée à Jean-Louis Janin Daviet (nous connaissons tous ses très belles mises en scène), évoquait le rôle de la conversation à table, la richesse des services et les convives qui ont donné à Voltaire l'opportunité de construire son œuvre dans un univers si raffiné. Pour cette exposition, les organisateurs que furent le CMN, la Société Voltaire, le Centre international d'étude du XVIII^e siècle et l'Université Jean Moulin-Lyon 3 ont eu le privilège de bénéficier de prêts prestigieux de spécialistes et d'experts amis.

- Le vendredi 16 mai, une dizaine de membres a partagé le verre de l'amitié avec un petit groupe de la Société des Amis de Bussy-Rabutin au terme de sa visite du Château. Le groupe en question, qui organisait une sortie sur le thème « Maisons d'écrivains en exil », avait émis le souhait de rencontrer les membres de l'association qui pouvaient se rendre disponibles et ce fut un moment d'échanges sympathique dans la véranda du Château.

- Le mercredi 28 mai, Jean-Marie Roulin, professeur de littérature française à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, a donné une conférence intitulée « *La Henriade* : un jeune poète face aux guerres de religion ». Longtemps un des textes les plus lus de Voltaire, *La Henriade* est aujourd'hui, injustement dirait-on, tombée dans un certain oubli car ce poème traite d'un moment capital de l'histoire de France, à savoir les guerres de religion et le rétablissement de la paix civile par Henri IV. Pour sa conférence, Jean-Marie Roulin avait sélectionné quelques textes qui furent lus par la comédienne Chloé Thébault.

- Dans le cadre du partenariat noué par l'association avec le Château, Aude Lanier, étudiante à l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), a été accueillie en tant que stagiaire du 17 juin au 18 juillet et l'association a pris en charge l'intégralité de sa rétribution, soit 700,35 €, la Ville de Ferney-Voltaire ayant de son côté mis à sa disposition un logement pour un loyer modique. Aude Lanier a pu être formée au logiciel de catalogage par la Médiathèque ; elle a terminé le catalogage du Fonds Andrew Brown et a entièrement traité le Fonds Cornélie-Croquette.

- Fidèles à l'engagement qui avait été pris en 2008 sur une idée d'Alex Décotte, l'édition 2025 de la brochure *Voltaire à Ferney 250 ans* est sortie de presse en septembre et a été envoyée à tous nos membres. Cet énorme travail est

remarquablement piloté par le comité de rédaction dont Patricia Philipps, George Gordon-Lennox et Madeleine Benoit-Guyod assurent la coordination.

L'échéance de 2028 approchant, le comité de rédaction du volume commémoratif 2008-2028 a tenu ses premières réunions afin de définir les objectifs et le contenu de cet ouvrage.

- Dans le cadre du Festival Livres en Lumières organisé par l'équipe de la Médiathèque du 20 au 22 novembre, l'association a présenté le 20 novembre au soir, à l'Orangerie, quatre extraits de pièces de Voltaire, de tonalités différentes mais qui ont toutes, pour des raisons diverses, défrayé la chronique : *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, *Sémiramis*, *Nanine* et *L'Orphelin de la Chine*. Cette soirée, coordonnée par Catherine Canivet, a connu un grand succès, avec un public très nombreux.

La prochaine édition de Livres en Lumières étant programmée pour le printemps 2027 - en effet, cet événement se déroulera désormais tous les deux ans -, notre Président travaille à un projet de lecture-spectacle pour cette soirée avant la présentation, en 2028, de *Socrate*.

RR conclut en disant que la présentation d'un programme aussi dense que varié n'aurait pu se faire sans le partenariat que l'association a tenu à nouer - et auquel elle est très attachée - avec la Ville, mais également avec le CMN et l'équipe de direction du Château ainsi qu'avec l'Université Jean Moulin-Lyon 3. (*Applaudissements*.) Le rapport moral présenté par Roland Rougier est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

Bilan financier de l'année 2025

Jean Dupraz présente les comptes de l'année écoulée, qui ont été dûment vérifiés et certifiés conformes par Mario Dal Molin.

L'exercice 2025 a été clos avec un solde négatif de 1 623,89 € ; à la date du 31.12.2025, l'association disposait de 12 889,90 € dont 1 461,94 € sur le compte courant, 11 427,96 € sur le compte sur livret, les intérêts s'élevant à 241,34 €.

JD évoque la faisabilité de la mise en vente de la brochure en Mairie ; pour CC, le Service culturel situé au 26 Grand'Rue serait un lieu plus approprié mais facteur de lourdeur administrative. AD estime qu'il est préférable de se replier sur des

librairies telles que celles de Ferney-Voltaire, Versonnex, voire Collonges, où un nombre donné d'exemplaires serait mis en dépôt et le point fait en fin d'année avec les vendeurs.

À la suite du détail des dépenses et des recettes, exposé par JD, justifiant d'un solde négatif du compte courant au terme de l'exercice écoulé, FJ recommande de donner quitus ; les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration

L'article 12 des statuts stipule que « l'association est administrée par un conseil de 15 membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, renouvelable par tiers chaque année ».

Ont été élus/réélus en 2023 et sont donc rééligibles cette année : Madeleine Benoit-Guyod, Karla Brepsant, Jacqueline Forget, George Gordon-Lennox.

RR fait savoir qu'il a reçu la candidature de Mme Sylvie Kuenen, conduisant ainsi l'assemblée à procéder à un vote, le Conseil d'administration étant limité à 15 membres.

PP fait savoir que George Gordon-Lennox qui n'était pas, initialement, candidat à sa réélection, souhaite continuer à siéger au CA. De son côté, Jacqueline Forget, qui vit désormais dans le Sud-Ouest, n'a certes pas donné de ses nouvelles et ne peut, au vu de son état, participer aux travaux du CA ; pour AD comme pour FJ, sa mise à l'écart n'est pas justifiée. Karla Brepsant, de son côté, réside aujourd'hui dans le Sud et n'a pas fait connaître son intention d'être membre du CA pour trois années supplémentaires. Dans ces conditions, il est considéré qu'elle n'est pas candidate. Au terme de ces échanges, RR donne la liste des personnes à réélire : Madeleine Benoit-Guyod, Jacqueline Forget, George Gordon-Lennox, et à élire : Sylvie Kuenen.

L'assemblée passe au vote ; en l'absence d'abstentions et de votes contre, les personnes dont les noms ont été précédemment rappelés sont réélus/élus pour une période de trois années.

Cotisation annuelle

Comme décidé lors de l'assemblée générale du 3 mai 2019, les cotisations ont été fixées comme suit :

- membre : 30 € ; 50 € pour un couple
- membre bienfaiteur : 60 € ; 100 € pour un couple

Ces montants sont restés inchangés depuis et l'Assemblée considère qu'il n'est pas aujourd'hui opportun de les revoir à la hausse pour 2027. Le trésorier procédera donc prochainement à l'appel à cotisations pour ceux des membres non à jour.

JD évoque l'avenir de l'association après 2028 et ses propos dénotent un certain pessimisme au vu notamment de ce que sera sa situation financière à cette échéance ; pour sa part, FJ estime qu'il ne faut pas anticiper de manière négative sur le devenir de l'association qui doit rester active.

L'assemblée devant procéder à la cooptation de vérificateurs aux comptes, la candidature de Lars Berner ainsi que celle de Mario Dal Molin sont approuvées à l'unanimité.

Programme 2026

- L'exposition consacrée à *Candide* sera ouverte au public du 4 juin prochain au 4 janvier 2027 ; le vernissage est prévu le 3 juin à 18 heures.
L'exposition occupera toutes les salles basses du Château ; Jean-Louis Janin Daviet en assurera la scénographie.
- Nedim Gürsel, auteur d'une quarantaine d'ouvrages (romans, nouvelles, essais critiques...), sera l'invité de l'association et de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 pour une table ronde à l'Orangerie du Château le 11 juin ; la table ronde, animée par Stéphanie Géhanne Gavoty, portera sur l'un des derniers romans de Nedim Gürsel, *Amour et liberté, le voyage de Candide à Istanbul*. Une séance de dédicaces de quelques-uns des ouvrages de l'auteur, organisée conjointement avec la Librairie du Centre, clôturera la soirée.
- L'équipe de rédaction de la brochure est à pied d'œuvre pour l'édition *Voltaire à Ferney 250 ans 1776 - 2026* et espère une parution fin mai ou juin.
- Une seconde conférence est prévue en fin d'année mais le bureau n'a pas à ce jour statué sur le sujet ainsi que sur la personne qui sera invitée.
- Le comité de rédaction du volume commémoratif qui paraîtra en 2028, après la dernière édition de la brochure annuelle, va devoir trancher un certain nombre de

points sur le volume en lui-même : format et nombre de pages? quel titre lui donner ? quel sera son coût ? De ces décisions découleront des demandes de subvention qui compléteront l'aide financière du fonds de l'Institut universitaire de France annoncée par FJ. Dans la discussion qui s'ensuit, FJ approuve l'idée d'une souscription émise par AD ; pour fixer le montant correspondant à l'avant-projet de l'ouvrage (par exemple 30 ou 35 €), il faudra d'abord chiffrer le coût global, lequel ne devrait pas excéder les 5 000 euros. AD suggère également de proposer aux collectivités la vente à un tarif préférentiel de ce volume commémoratif ; de son côté, PP estime que la présentation dudit volume devra être affinée après l'été.

- FJ fait savoir que le lien pour le numéro 14 de la revue numérique *En volées*, numéro qui est une synthèse des années 2024 et 2025, sera très prochainement disponible et communiqué à l'ensemble des membres.

- Christiane Kiehl fait part des difficultés auxquelles elle s'est trouvée confrontée l'an passé pour l'organisation du voyage à Lyon, lequel devait se dérouler en septembre. Face aux tarifs exorbitants des chambres d'hôtel (entre 250 € et 300 € la nuitée), la décision d'annuler ce voyage a dû être prise, à regret. CK, découragée, informe l'assemblée qu'elle ne souhaite pas à l'avenir se charger de l'organisation des voyages.

- FJ intervient pour évoquer le devenir de ce que fut à Ferney-Voltaire l'Atelier du Livre créé par Andrew Brown. L'intégralité du matériel exposé à la Maison Fusier ayant été déménagé au château de Girecourt-sur-Durbion, dont Thierry Courtalon est le propriétaire, un déplacement en Lorraine pourrait être envisagé lors de l'inauguration de l'Atelier du Livre en ce nouveau lieu, situé à une quinzaine de kilomètres d'Épinal. FJ rappelle que M. Courtalon est fortement impliqué dans le développement d'une Route Voltaire dans le Grand-Est et, pour AD, ce projet de voyage, s'il se concrétisait, devrait nécessairement inclure Strasbourg, dont Catherine Trautmann a été élue maire et qui fut très impliquée, en sa qualité de ministre de la Culture, dans le rachat par l'État du Château de Voltaire en 1999.

Des échanges qui font suite aux propos de FJ et d'AD, on retiendra :

- que la meilleure période pour un tel voyage serait fin mai ou courant septembre de l'année prochaine.
- que ce voyage devrait être envisagé sur 3 jours et que l'autocar est à privilégier, permettant ainsi de faciliter les déplacements une fois sur place.
- qu'il faudrait reprendre une idée suggérée en son temps par CC, à savoir impliquer le CCAS de la commune, lequel sollicitera des personnes extérieures à l'association et intéressées par un tel voyage. Ainsi, l'objectif d'avoir au moins 30 participants pourrait être plus aisément atteint.

- Il est donc décidé de renouer contact avec CC sur cette question en temps opportun.

Désignation des deux représentants de Voltaire à Ferney au CA du Fonds de dotation Voltaire (FDDV)

FJ rappelle que, comme l'indiquent ses statuts, le FDDV a été fondé par 3 associations : Voltaire à Ferney, la Société Voltaire et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle (C18). Le fonds est administré par un conseil d'administration (CA) composé de 5 membres au moins et de 15 au plus. Actuellement, le CA compte 6 membres : 2 pour chacune des associations précitées.

Afin de se conformer aux statuts du Fonds créé en 2011, il convient de réunir le CA et d'élire en son sein un président, un secrétaire et un trésorier.

À la question de Mme Kuenen de savoir dans quelles opérations le Fonds peut s'engager, FJ cite l'acquisition faite en juillet 2023 de la table à écrire de Voltaire, aujourd'hui exposée au 1^{er} étage du Château ; parmi les autres opérations réalisées avec l'aide du Fonds, citons : l'aide à la publication de la *Correspondance littéraire* de Grimm (2020), l'aide à l'acquisition des archives de l'aide de camp du duc Du Châtelet (2017), le subventionnement du colloque international Émilie Du Châtelet tenu à Paris en novembre 2017...

FJ évoque également les projets de travaux à mener au Château pour commémorer le 250^e anniversaire de la mort de Voltaire et pour lesquels le Fonds pourrait s'engager en mobilisant des mécènes ; ces travaux chiffrés à 2 500 000 € seront financés à hauteur de 1 700 000 € par le CMN.

Afin que l'assemblée puisse passer au vote, RR indique que 3 membres sont candidats : Christiane Kiehl, Patricia Philipps et lui-même. Mme Kuenen retire sa candidature et fait savoir qu'elle souhaite être tenue informée de l'activité du Fonds. RR s'y engage.

L'assemblée passe au vote ; en l'absence d'abstentions et de votes contre, CK, PP et RR sont élus à l'unanimité membres du CA du Fonds de dotation Voltaire.

Divers

- AD intervient pour dire que, avec l'évolution des technologies, il est important pour le monde associatif de pouvoir communiquer rapidement entre membres en créant un groupe WhatsApp par exemple ; SK dit d'emblée qu'elle s'oppose par

principe à l'utilisation de cette plateforme de messagerie, en raison des nombreux abus constatés.

- AD suggère de créer un parcours historique voltairien dans la Ville, avec des panneaux informatifs (dont le texte pourrait s'inspirer du livre *Ferney-Voltaire, Pages d'histoire*), installés sur les trottoirs et comportant des QRcodes ; il existe déjà un parcours de visite sur application mobile communale, mais il est trop général.

- CC pose la question de savoir si le 26 Grand'Rue a été libéré par VAF et par C18 ; PP répond par l'affirmative en ce qui concerne VAF et indique que, pour C18, seuls restent quelques petits meubles (pour la déchetterie), l'imprimante et son support (qui feront l'objet d'un enlèvement à court terme), ainsi que quelques documents et petit matériel destinés à Thierry Courtalon.

- Enfin, en ce qui concerne la demande d'un local au 11 rue de Genève pour la Société Voltaire et C18, FJ confirme qu'il s'agit bien d'une nécessité, la pièce mise à disposition au Château ne permettant pas de répondre aux besoins de ces deux associations.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.